

Le projet végétal global

PROJET VEGETAL

Le projet végétal global

Les espaces verts devenus depuis de nombreuses années une composante obligée des projets d'aménagements sont associés à une valeur positive, largement exploitée dans la représentation du bien-être, par les concepteurs et les aménageurs.

« Retour à la nature, liberté et confort, santé, détente, soleil... » (car il est rare de représenter les espaces verts sous la pluie, avec des sols boueux, traversés par des vents glacials).

Cette représentation se traduit généralement sur les plans par des aplats de vert et des alignements d'arbres qui enserrant dans un écrin « heureux » le béton inévitable des bâtiments et des aires de « parking ». Il arrive que la réalité soit décevante : les gazons ne suffisent pas à compenser l'absence de lieux de vie nécessaires à la vie citadine par tout temps et à toute heure.

Cet emploi « illusionniste » de l'espace vert ne doit pas masquer les avantages et les rôles multiples d'une bonne utilisation de la végétation dans l'espace urbain.

L'étude de nombreuses villes anciennes montre que la végétation est loin d'y être absente, l'apparente minéralité des rues se conjugue avec de nombreux espaces plantés, squares et parcs publics, alignements d'arbres, cœurs d'îlots arborés ou jardinés, ceintures de jardins maraîchers...

La végétation urbaine, régule les microclimats urbains (température et hygrométrie), protège des radiations solaires comme elle protège du vent et participe du confort urbain, de la qualité de l'air, de la régulation des ruissellements et maintient une faune importante, oiseaux, insectes...

Le développement urbain a cependant le plus souvent conduit à mépriser l'équilibre des organisations anciennes et à minéraliser de façon intensive et extensive l'espace construit.

Les principes du développement durable soulignent l'importance d'une bonne gestion du végétal, de la conception, à l'entretien, en passant par les pratiques culturelles et sociales et ses développements économiques. Les objectifs et les méthodes sont cependant différents d'un type de biome à l'autre et nécessitent une approche précise adaptée aux conditions climatiques et topologiques.



Saint-Denis

Dans le cas particulier de la Réunion, le changement climatique n'est pas la menace majeure pour la biodiversité de l'île. La destruction directe des habitats coutumiers et la multiplication des espèces exotiques envahissantes sont plus préoccupantes. C'est pourquoi le projet végétal doit être particulièrement attentif aux biomes particuliers où s'implantent les nouveaux quartiers, dans le choix des essences, dans les continuités botaniques et la préservation des équilibres paysagers. Cette attention ne concerne pas seulement les conditions bioclimatiques et les particularités de la faune et de la flore.

Elle doit s'appuyer sur les pratiques culturelles qui ont fait de la Réunion une île-jardin façonnée par l'action des hommes.

Ces pratiques sont présentes aussi bien dans le paysage rural que dans l'habitat urbain.

Elles associent de façon remarquable la construction et la végétation, aussi bien au niveau des constructions bourgeoises que des constructions populaires.

Elles constituent une bonne partie du socle culturel commun des habitants de cette île, parce qu'elles sont le produit d'adaptations aux contraintes du climat, à une topographie accidentée, aux impératifs de productions de subsistance nécessitant une coopération commune.

Elles sont de plus, porteuses de signes et de symboles participant des expressions et des communications collectives, jardins de devant des maisons familiales, aménagements de chemins publics ou de lieux sacrés, marquages historiques, rituels, potentiels magiques et médicinaux...

La végétation comme symbole de la régénérescence permanente est donc particulièrement inscrite dans une conscience populaire réunionnaise de la force et des contraintes du renouvellement.

Malgré le bétonnage, la climatisation et l'imperméabilisation des sols urbains, ces pratiques « naïves » et les savoir-faire populaires en matière de végétalisation sont cependant persistants et représentent un important potentiel, de participation active, de coopération et de mutualisation de la population réunionnaise au développement durable sur de nombreux plans (pratiques écologiques, bioclimatiques, culturelles, culturelles, constructives, sociales)...

Le développement du végétal constitue enfin un grand gisement d'activités et d'emplois sur le plan du développement économique à la Réunion. Ces possibilités peuvent être exploitées au travers de la mise en œuvre des quartiers durables. Ce sont les métiers du paysage, de l'entretien, de la gestion des eaux, ceux de la production (pépinières, fruits, légumes, fleurs), de la commercialisation (marchés, halles, jardineries, exportation), de la formation professionnelle et comportementale, de l'économie sociale et solidaire (jardins familiaux, jardins associatifs, bourses d'échange ...) mais aussi ceux de l'aménagement des parcs et jardins pour le confort et la détente des familles.

Les espaces verts doivent avoir, pour répondre aux objectifs du développement durable, des fonctions différenciées et précises. Le confort urbain, la détente, le respect de la biodiversité, les jardins botaniques, les pépinières, la forêt et le gazon sont autant d'axes du projet végétal et se traduisent de façons parfois concurrentielles.

Il est cependant indispensable de préciser les fonctions et les statuts des espaces verts. Deux problèmes sont récurrents : le premier concerne la gestion et l'entretien, le second est lié à la sécurité. A ces deux problèmes, se rajoute celui des objectifs globaux du projet végétal qui nécessite un engagement de tous les acteurs et partenaires des quartiers, ainsi qu'une prise de conscience commune des utilisateurs et des habitants. Cet engagement fait partie, dans certains quartiers, d'une charte commune.

